

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-023	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS004a	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS004a.



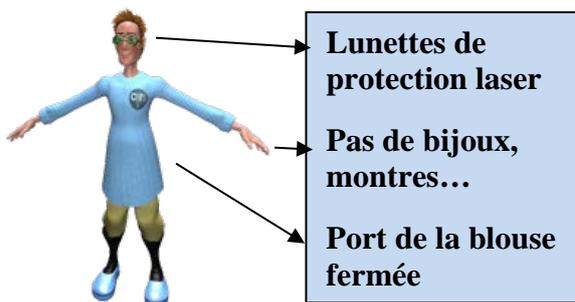
Type / Marque	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
Diode / Axcel	980 nm	Continue	200mW	4	Laser Vision D 690-1320 L6
2 Diodes BWT	915 nm	Continue	30W	4	Laser Vision D 690-1320 L6
Diode	1550 nm	Continue	<50mW	1M	
Diode fibrée	980 nm	Continue	800mW	3B	Laser Vision D 690-1320 L6
Diode fibrée	1610 nm	Continue	20mW	1	Thorlabs D 1400-1700 LB4
LaserLight	630-670	Continue	1mW	2M	

Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25 89

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-024	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS004b	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS004b.

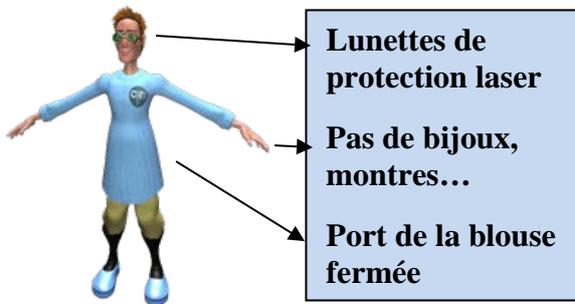


Type / Marque	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
Diode / Pirelli	980 nm	Continue	100mW	4	Laser Vision D 690-1320 L6
KOHERAS / Fibre	1550 nm	Continue	<10mW	3B	Thorlabs DIR 1400-1700 LB4
Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
 - Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
 - **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
 - Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

Préciser la localisation de la victime, la gravité et les premières mesures prises.

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-025	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS005	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS005.



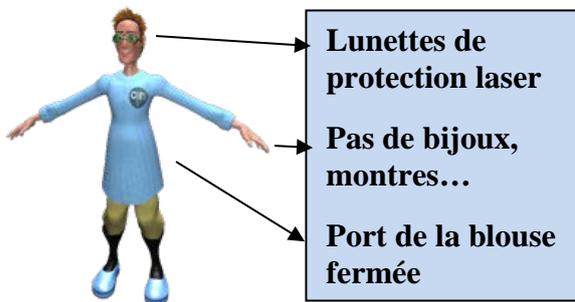
Type / Marque	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
Diode / Limo	808 nm	Continue	60W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
2 Diodes / Axcel	808 nm	Continue	4W	4	Laser Vision D 690-1320 L6
Diode	810 nm	Continue	40W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
Diode / Alfalight	980 nm	Continue	25W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
Diode / Limo	808 nm	Continue	35W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
Diode	912 nm	Continue	200mW	3R	Laser Vision D 690-1320 L6

Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
 - Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
 - **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
 - Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-026	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS007	Date de création Version 2.0
		Fev 2017 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS007.



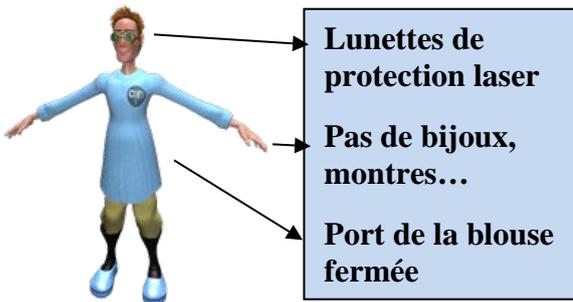
Type / Marque	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
HeNe / Melles griot	633 nm	Continu	30mW	3B	Optoprim (RA3) 633-656 RB4
Diode / Lumics	808 nm	Continu	4W	4	Laser Vision D 690 -1320 L6
Diode / Axcel	1064 nm	Continu	100mW	4	Laser Vision D 690 -1320 L6
Diode	532 nm	Continu	5mW	3R	Laser Vision D 345 – 532 L6 disponible en FCS005
Diode	638 nm	Continu	5mW	3R	Optoprim (RA3) 633-656 RB4

Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- **Utiliser les lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
 - Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
 - **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
 - Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-027	Consignes de sécurité laser MIL Salle FCS010	Date de création Fev 2017 Version 2.0 fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS010.

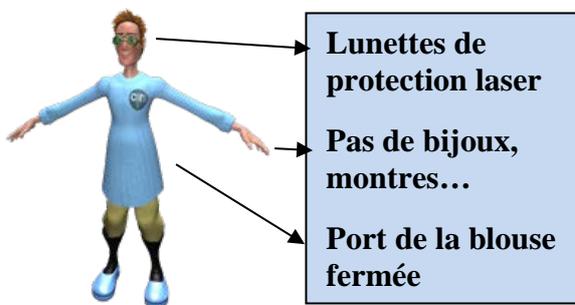


Type	λ (nm)	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
ALS	980	Continue	15W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 / DLB7
HeNe	633	Continue	2mW	3R	UNIVET n°562H0000351 / 589-699 RB2
Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
 - Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
 - **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
 - Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

Préciser la localisation de la victime, la gravité et les premières mesures prises.

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-028	Consignes de sécurité laser MIL Salle FCS011	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS011.



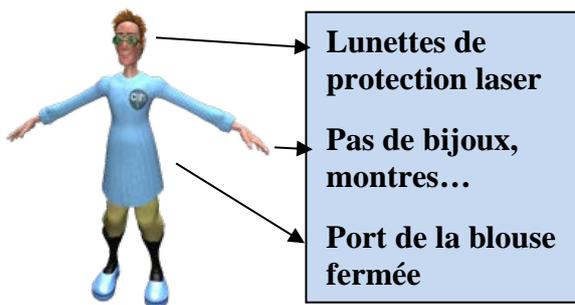
Type / Marque	λ (nm)	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
TiSa	700 - 1000	Continue	5W	4	Laser Vision D 690-1320 L6
VERDI	532	Continue	6.5W	4	UNIVET n°559G0000103 D 515-532 LB8
3 lasers HeNe	633	Continue	2mW	3R	UNIVET n°562H0000351 589-699 RB2
10 diodes	445	Continue	5W	4	UNIVET n°559G0000103 315-515 D LB6
KIMMON He/Cd	325	Continue	40mW	3B	Thorlabs LG12 315-534 DLB5
OXUS diode	445	Continue	2W	4	Laser vision rouge D315-515 L6

Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
- Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-029	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS012	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS012.



Type / Marque	λ (nm)	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
GENESIS	479	Continue	2W	4	Laser Vision D 315-515 L6
SPECTRA 3900S	700 - 1100	Continue	5W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
SPECTRA	532	Continue	15W	4	UNIVET 559G0000103 / D 515-532 LB8
HeNe	633	Continue	5mW	3B	UNIVET 562H0000351 / 589-699 RB2
Diode / DLAS	792	Continue	30W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
Brightlase diode	800	Continue	20W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7
Brightlase diode	980	Continue	20W	4	Protect Laserschutz GMBH 750-1200 DLB7

Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



Lunettes de protection laser
Pas de bijoux, montres...
Port de la blouse fermée

ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les lunettes de protection adaptées au laser
- Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-30	Consignes de sécurité laser MIL Salle FCS013	Date de création Fev 2017 Version 2.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS013.

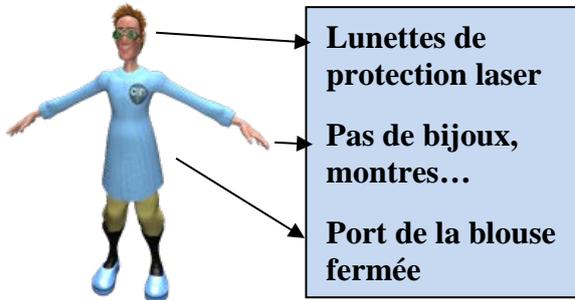


Type	λ (nm)	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
OPO / CONTINIUM	250 à 3250	Pulsée	10mJ	4	Laser Vision IR 180-315 L5 Laser Vision IR 315-515 L8 Laser Vision IR 690-1320 L7 Laser Vision 1400-3000 L5
YAG / CONTINIUM	1064	Pulsée	800mJ	4	UNIVET n°559G000103 1025-1100 IR LB9 UNIVET n°559G000103 315-532 IR LB9 Laser vision rouge IR 315-515 L8
	532		400mJ		
	355		200mJ		
Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
 - Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
 - Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
 - **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
 - Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables optiques**
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-031	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS015	Date de création Fev 2017 Version 3.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS015.

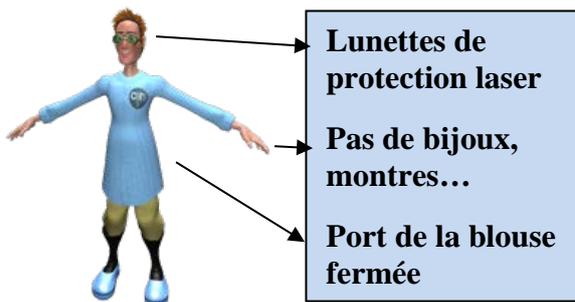


Type	λ (nm)	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
	266	Continue	30mW	4	Laser Vision D 190-315 L9
Ar	458 – 529	Continue	6.2 W	4	Sperian DIR 315-532 L6
Nd / YAG	1064	Pulsée	120 mJ	4	Lunettes MIL : UNIVET n°559G0000103 : 1025-1100 IR LB9
Diode	1536.5	Continue	3.52 W	4	Lunettes MIL: Laser Vision Vert DIR 1400-3000 L5
Responsable de la salle : J. CARDIN – Poste 26 64					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
- Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables optiques**
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé** en l'absence de personne habilitée

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-032	Consignes de sécurité laser NIMPH Salle FCS016	Date de création Fev 2017 Version 3.0 Fev 2020

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS016.

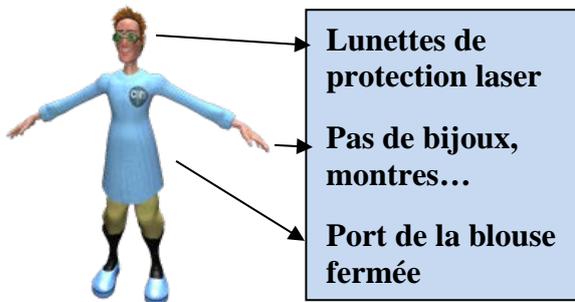


Type / Marque	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
HeNe	1150 nm	Continu	5mW	3B	HONEYWELL D LB3 804-1700
HeNe	1523 nm	Continu	5mW	3B	HONEYWELL D LB3 804-1700
HeNe	632 nm	Continu	1mW	1	HONEYWELL D LB3 804-1700
Responsable de la salle : J. CARDIN – Poste 26.64					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
- Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail
Les pompiers : 18

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30
L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

Préciser la localisation de la victime, la gravité et les premières mesures prises.

	Cellule QSE	INSTRUCTION
		Issue du processus QSE
Réf. CIMAP-INS-QSE-037	Consignes de sécurité laser LIOA Salle FCS006	Date de création Fev 2020 Version 3.0

1) Domaine d'application

Ces consignes sont rédigées à l'attention des utilisateurs des lasers de la salle FCS006.

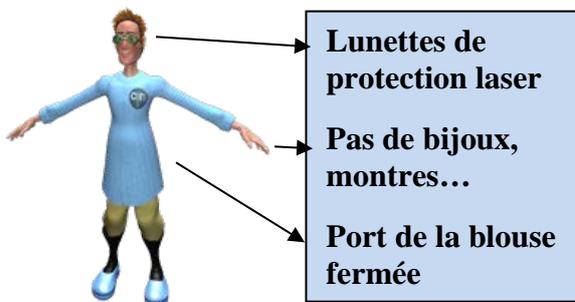


Type	λ	Emission	Pmax	Classe	Lunettes
	266-1064 nm	Pulsée	40mJ	4	Laser Vision Rouge IR 180-315 L5 Laser Vision Rouge IR 315-515 L8 Laser Vision Vert IR 690-1320 L7
Responsable de la salle : P. CAMY – Poste 25.89					

2) Accès à la salle

Accès réservé aux personnes habilitées (formation sécurité laser, aptitude médicale et fiche de risques à jour)

TENUE DE TRAVAIL :



ALLUMER LA SIGNALISATION LASER AVANT LA MISE EN
FONCTIONNEMENT DES LASERS



Signalisation allumée	Laser ON	Port de lunettes obligatoire
Signalisation éteinte	Laser OFF	

3) Consignes de sécurité

- Utiliser les **lunettes de protection** adaptées au laser
- Ne pas diriger les faisceaux laser vers les accès et vers le ciel
- Ne jamais regarder dans l'axe du faisceau primaire
- **Proscrire les objets métalliques réfléchissants** et éliminer toute source de réflexion parasite
- Si possible, retirer la clé de mise en fonctionnement des lasers en l'absence de personne habilitée
- Installer des **capots de protection autour des tables** optiques
- Si possible, utiliser l'atténuateur de faisceau ou un laser d'alignement de classe < 2 pour les réglages
- **S'assurer que l'ensemble (appareil laser, composants optiques, cible) est fixé** avant de démarrer le laser
- Démarrer le laser après s'être assuré que personne n'est en position dangereuse
- **Travailler à 2 personnes minimum** durant la phase de réglage et **prévenir ses collègues** des interventions seul en salle laser
- **Capoter au maximum l'installation laser** (toute partie du faisceau laser dont l'accès n'est pas nécessaire)
- **Fermer la porte de la salle à clé en l'absence de personne habilitée**

4) En cas d'urgence :

Arrêter les lasers à l'aide de l'Arrêt d'Urgence présent dans la salle

Les Sauveteurs Secouristes du Travail

Ophthalmologiste CHU CAEN : 02 31 06 46 30

Les pompiers : 18

L'ingénieur H&S : 02 31 45 45 09 ou 25 74

Préciser la localisation de la victime, la gravité et les premières mesures prises.